

(lien rompu : remis en page par B Lefort à partir d'une sauvegarde personnelle).

Ce document sera retiré par simple demande de l'auteur ou des ayants-droits.

Les facteurs de la délinquance des jeunes **Analyse à partir d'une enquête de délinquance auto-déclarée** **par Sebastian Roché**

À l'appui d'un nouveau matériau de recherche - une enquête de délinquance auto-déclarée portant sur plus de 2000 jeunes de 13 à 19 ans-, cet article offre une validation des principales hypothèses du passage à l'acte délinquant dans la tradition du paradigme de l'acteur rationnel, combiné à celui des attaches sociales.

De cette analyse centrée sur les motivations, l'auteur propose plusieurs pistes en matière de prévention, dont l'action sur la déscolarisation, sur le rôle des parents, la construction de garants des lieux publics. Il insiste sur la nécessité d'évaluer les effets des politiques, notamment à propos de l'impact supposé de la réponse pénale au premier délit.

L'analyse de la délinquance des jeunes est probablement en train d'entrer dans une période de maturité, en France. Elle commence à être documentée empiriquement. Il faut déplorer que, trop longtemps, comme d'ailleurs au début des études sur le sentiment d'insécurité, la plupart des travaux aient été orientés par une optique militante. On a ainsi vu des théories " mono causales " proliférer et s'opposer, par exemple celle liée au rôle familial contre celle liée à la privation économique. Leur lien avec des discours partisans est trop limpide pour mériter des développements. L'approche doit, me semble-t-il, être multifactorielle pour une raison évidente : aucun facteur pris isolément n'est capable de rendre compte des comportements délinquants. Cela est vrai à la fois des variations diachroniques, de celles qui sont intra-individuelles (les changements " à l'intérieur " d'un individu d'un âge à l'autre par exemple) ou des variations inter-individuelles (les différences entre un individu x et un individu y).

Les résultats qui servent à illustrer mon interprétation sont issus d'une enquête portant sur 2288 jeunes de 13-19 ans des agglomérations de Grenoble et St Étienne. Ils ont été échantillonnés à partir des structures de l'Éducation nationale (collège, lycée, Centres d'insertion professionnelle par alternance) par tirage aléatoire sur liste (au taux de 5%) dans une centaine de lieux différents, soit l'intégralité des établissements et structures (moins les refus). L'enquête contient les réponses de jeunes qui sont scolarisés dans une filière générale ou professionnelle (même si certains ont des taux d'absentéisme élevé) et d'autres en grandes difficultés qui ont été déscolarisés avant de se retrouver dans le cadre des cippa. Cette enquête de délinquance auto-déclarée a été réalisée en suivant un protocole international (Self Report Delinquency Questionnaire).

Intention, action, réaction

Je voudrais proposer ici une lecture de la délinquance des jeunes selon un modèle qui combine trois blocs de facteurs. Il convient ainsi de distinguer l'action, l'intention et la réaction. Les trois concepts sont liés à la motivation comprise comme produit de leur interdépendance. Le modèle est donc à la fois simple et complexe. Simple, parce qu'on attend que les jeunes qui sont au croisement des trois facteurs soient les plus actifs (ils peuvent agir, ils ont l'intention de le faire, la réaction est faible). Complexe, parce que l'analyse des intentions peut, par exemple, varier suivant l'âge, le sexe et le type d'acte, tandis que celle des réactions (des parents, de la police, etc.) peut fluctuer suivant le milieu social et l'âge. J'utiliserai ici une définition sociale de la délinquance qui renvoie au fait de réaliser des dégradations, des vols et des agressions, consommer des psychotropes, tout en gardant à l'esprit la spécificité des types d'actes.

Le premier facteur de la délinquance est celui qui permet l'action : la réalisation d'un acte dépend de l'existence de la matérialité d'une cible, de son accessibilité qui se décompose en son existence, son exposition et sa vulnérabilité. On ne peut voler que les objets qui existent ; pour agresser quelqu'un, il faut disposer d'une proie (ou pour qu'il y ait une bagarre de groupe, il faut qu'existe un autre groupe) ; pour taguer, il faut une surface (un mur de taille suffisante, etc.). Ce qui nous intéresse ici est que, pour réaliser de très nombreux actes, il faut de très nombreuses cibles. En effet, la délinquance pose un problème politique et social en raison de la fréquence (relative

sans doute car il faut prendre en compte les variations) des comportements et non pas de l'existence en soi du comportement. Autrement dit, s'il ne fait pas de doute qu'un individu puisse toujours réussir à trouver une cible, il n'en va pas de même pour que de nombreux individus réussissent à trouver de nombreuses cibles. Sans cibles multiples, pas d'auteurs nombreux.

Le deuxième facteur qui permet qu'un acte soit réalisé est l'intention, appuyée sur une motivation. On ne réalise pas les actes malgré soi dans la très grande majorité des cas 1. On a donc toujours affaire à l'intention d'un individu (ou de plusieurs) de dégrader, de voler, d'agresser. Dire qu'il faut une motivation pour passer à l'action suppose de penser que la réalisation d'un acte (fut-il un délit) n'est pas motivante en elle-même, c'est-à-dire indépendamment d'un contexte humain et matériel. Ceci est assez important car certains actes apportent des gains (le vol) tandis que d'autres n'en apportent pas (la dégradation) : peuvent-ils avoir la même motivation ? Nous reviendrons également sur la variation des motivations : ce qui peut motiver à un moment donné peut perdre tout attrait un peu plus tard. Une partie de la motivation est " externe ", et renvoie en cela à l'environnement matériel, à savoir à la matérialité des cibles (leur accessibilité). Leur existence et leurs caractéristiques sont un des éléments qui font naître et entretiennent la motivation de les atteindre. Un deuxième aspect est lié à la personnalité, ce que les criminologues nomment la personnalité anti-sociale. Un troisième aspect est à trouver dans la frustration. Cet aspect, dans son volet économique, est lié au second (notamment par la filière scolaire, la réussite à l'école). Le quatrième aspect est fonction des liens humains et particulièrement au sein de la famille. Enfin, la motivation est liée aux croyances des individus, aux normes intériorisées.

Le troisième ensemble, quant à lui, est constitué de la réaction. Cette réaction peut aussi bien avoir la forme d'une sanction que d'une simple réprobation ou encore d'une action de " prévention ". Je mets des guillemets au mot, car il s'agit le plus souvent non pas d'une action qui vient avant (venir avant est le sens de prévention), mais d'une action qui vient après, d'une " postvention ". La réaction est la règle dans une société qui attribue de grandes latitudes d'action aux individus (soit du fait de la structure urbaine, de l'éclatement des scènes sociales, de l'individualisme, etc.) par opposition à une société fortement intégrée dans laquelle l'individu est enserré dans des liens personnels. La réaction peut être de gratification positive ou négative. Sur ce plan, les liens qu'ont les jeunes avec la société des adultes sont essentiels : les deux piliers de la socialisation verticale sont la famille et l'école. Autrement dit, l'insertion dans la famille et celle dans l'école sont des éléments clés de l'orientation des comportements.

Il apparaît que la délinquance n'est pas quelque chose d'unifié. Les titres sont toujours simplificateurs, et le titre de cet article n'échappe pas à la règle ; de plus nous avons besoin de termes génériques. Mais, les comportements de dégradation, de vol, d'agression, de consommation de psychotropes n'ont pas les mêmes déterminations statistiques. Les effets de l'âge, du sexe, du niveau socio-économique, etc. ne sont pas les mêmes sur toutes ces variables. Je pense qu'il n'existe donc pas d'explication de la délinquance en général. C'est pourquoi, dans le rapport, nous avons pris soin de distinguer en permanence les types de comportements, et même, au sein des types, le niveau de gravité des actes.

Et, en conséquence, il faut dire qu'il n'existe pas de possibilité de faire de la prévention en général : si elle n'est pas ciblée sur des groupes donnés pour des actes précis, elle n'a guère de signification pratique (je mets ici de côté la signification politique ou organisationnelle de la prévention, me plaçant du point de vue de l'effet recherché).

Les actions en situation : les cibles et leurs environnements

J'ai défendu que le premier facteur de la délinquance est celui qui permet l'action. La réalisation d'un acte dépend de l'existence de la matérialité d'une cible, de son exposition et de sa vulnérabilité. Cet angle d'observation permet de comprendre la fréquence des comportements (et cela est essentiel par exemple, du vol par rapport à l'agression). L'analyse de la délinquance fait l'objet d'études de corrélations, c'est-à-dire de variations entre des caractéristiques socio-démographiques de la personne et la propension à réaliser un acte délinquant. Mais, il faut également se demander pourquoi certains actes sont plus fréquents que d'autres : l'analyse des motivations des auteurs, autant que celle de la perception du problème par les victimes, en dépend.

L'évaluation de la vulnérabilité des cibles

Il apparaît que les cibles ont des caractéristiques propres ainsi qu'un environnement immédiat, également doté de certaines qualités, qui affectent en retour les cibles. Il y a donc la question de " l'accès " aux cibles comme combinaison de l'accès physique, d'une part, et des incitations environnementales à s'en saisir, d'autre part. De ces deux aspects dépendent la motivation et l'action : les deux sont en rapport avec l'environnement (qu'il s'agisse de celui du travail légal ou de la délinquance).

D'un point de vue diachronique, cela est avéré. Nous ne revenons pas ici sur le lien de nécessité qui unit la société de consommation de masse, appuyée sur une démocratisation de la distribution de ces biens, et la délinquance de masse 2. La constitution d'une couche moyenne, caractérisée par sa consommation et son style de vie, s'est doublée d'une explosion des atteintes aux biens. Les véhicules se sont répandus, les domiciles se sont remplis d'objets de valeur (hi-fi, appareils photos, ordinateurs, etc.), les circuits de distributions ont changé d'échelle de l'épicerie au supermarché : dans tous les cas, les cibles se sont multipliées tout en devenant de moins en moins protégeables ou protégées. De même, le temps passé dans les rues ou les transports anonymes (par opposition à la vie de quartier ou la vie domestique) qui croissait au fur et à mesure du développement économique signifiait une augmentation du nombre de proies potentielles (qui plus est, dotées de carnets de chèques, cartes de crédit, etc.).

D'un point de vue synchronique, dans l'enquête de délinquance auto-déclarée, nous trouvons un certain nombre d'éléments qui confirment le poids de ce facteur. Tout d'abord, il est à noter que, parmi les actes les plus fréquents, on trouve ceux qui ne font pas de victime personnelle non consentante. Ainsi, la consommation de haschich est extrêmement répandue : 30% des jeunes l'ont fait en moyenne 3 et plus de 40% à partir de 17 ans (ce produit est plus accessible du fait de sa légalité). La consommation d'alcool est encore supérieure puisqu'on atteint 60% à partir de 17 ans. Il est d'autant plus simple de réaliser un acte que l'auteur en est à la fois le " bénéficiaire " et la " victime ". On voit d'ailleurs que le vocabulaire qui parle d'auteur et de victime n'est pas très bien adapté dès lors qu'on se place du côté de celui qui réalise l'acte et non plus du côté de la sanction pénale ou de la santé publique.

Des ratios coût-avantage attractifs

Ensuite, si l'on regarde les dégradations, vols et agressions, on note que les actes fréquents touchent des cibles qui sont faciles à atteindre. C'est bien le cas avec les bagarres : les jeunes se fréquentent entre eux, et c'est au sein de ces relations que certaines font l'objet d'affrontement 4. Les agressions physiques qui supposent d'aller chercher une cible (racket, agression à caractère sexuel) sont beaucoup moins nombreuses 4. Le fait de participer à des bagarres dans les lieux publics (17%) est plus fréquent que celui de frapper violemment quelqu'un (4,5%) 5, ou de le menacer pour le voler (1,6%). L'analyse des vols montre qu'il s'agit avant tout de vols à l'étalage : 40% des jeunes ont commis un délit de ce type au cours de leur vie, dont 23% au cours de la période de référence. Le vol de cueillette est de loin l'acte de ce type le plus fréquent (par contraste, le cambriolage ne concerne que 2,7% des jeunes, le vol à l'arraché 0,2%). Ce type d'actions est tout à fait typique de la structure d'opportunités : l'individu se retrouve seul face à l'objet qu'il désire et doit compter sur la seule réprobation interne de ses comportements pour ne pas le voler. Les objets, nombreux, petits, d'une valeur unitaire moyenne sont très difficiles à protéger, en dépit des efforts réalisés par la grande distribution. Un moteur de la consommation légale consiste en l'organisation d'un environnement accueillant et d'un accès direct aux produits : ceci constitue également le moteur de la consommation illégale.

Le besoin semble ne pas être essentiel pour ces vols de cueillette ; l'origine socio-économique des enfants (la csp des parents) n'est pas discriminante : 38% des enfants d'ouvriers déclarent en avoir commis contre 45% de ceux des cadres. Lorsqu'on peut toujours avoir un peu plus de quelque chose (un cd, une paire de chaussures de sport, une bouteille, etc.), la satisfaction du besoin semble toujours insuffisante. Les études éthologiques ont servi de cadre de référence à l'analyse du comportement humain, que ce soit les études de Laborit (1970) sur le stress ou encore celles qui consistent à comparer le rat affamé qui se démène pour ouvrir une boîte contenant de la nourriture et le rat rassasié qui n'en a cure et reste passif. Sans vouloir dire que les besoins n'ont pas de rôle, il est probable que les choses sont plus complexes que cela.

Pour les dégradations, on notera avec intérêt que les cibles qui sont les plus touchées sont également les plus facilement accessibles. Les plus fréquentes concernent des espaces " sans garant ". Les espaces collectifs (plantations, 20% ; murs, 14%) sont les premiers touchés. Puis viennent les espaces intermédiaires (hall, 10%). Les objets qui ont un garant visible ou un propriétaire (maison, 4% ; voiture, 6%) sont moins touchés. Les espaces urbains qui sont les plus publics au sens d'accessibles par tous et sans " garant des lieux ", sont plus touchés. Nous entendons par garant des lieux le fait d'une présence, variable dans sa nature, qui veille sur les espaces et les usagers de ces lieux. Les enfants d'ouvriers sont 38 % à déclarer ces dégradations simples contre 35% de ceux des cadres, ce qui ne constitue pas une différence significative.

On peut regarder ces résultats à la lumière de la notion d'effort ou de rapport coût/avantage. Parce que, tant pour les vols de cueillette que pour les dégradations simples, l'effort à réaliser l'action est minimum. On pourrait dire que l'action n'a presque aucun coût de réalisation. Elle n'est que bénéfique pour l'auteur. Ces actions sont entreprises parce que les acteurs anticipent qu'ils pourront les mener à bien : ils se sentent capables de les réussir. L'individu fera d'autant plus d'efforts qu'il se sent en position de détenteur des connaissances et capacités utiles et nécessaires : ceci est vrai pour la réussite scolaire (j'anticipe que je ne sais pas, et donc j'échoue) autant que pour un comportement prohibé.

L'observation de l'âge moyen au premier acte est, de ce point de vue, instructive : les actes qui sont commis dès le plus jeune âge sont ceux qui ne supposent pas de connaissance ou de capacité particulière et qui peuvent cependant être menés à bien. Les dégradations d'espaces verts ont lieu avant 11 ans, les vols à l'étalage juste après 12 ans. Par contraste, les actes comme le commerce de choses volées a lieu vers 15 ans (14,7 ans) tout comme le vol de voiture (15,6 ans). Je crois qu'il faut mobiliser un aspect de la théorie de l'engagement, pour mesurer l'impact de l'action à un âge jeune sur les actions futures. Par les enquêtes étrangères sur les cohortes, nous savons qu'il y a un lien entre les actes comme les dégradations au jeune âge et les comportements de délinquance grave avant et même après la majorité. Il n'est donc pas improbable que la facilité de réalisation d'actions de vol ou d'agression simples et peu graves ait, avec un décalage important dans le temps, un impact sur le comportement des adultes (une fois que le jeune est devenu un adulte). La réussite d'une action augmente l'estime de soi, relance le désir d'une autre réussite dans le domaine où l'on s'affirme et où l'on excelle parfois. Réussir incite à consacrer encore plus d'effort pour atteindre un but, et donc à avoir toute chance de l'atteindre ou même de le dépasser.

Environnement physique et incitations diffuses

L'analyse de l'environnement physique et des incitations diffuses doit également être prise en considération. Nous voyons dans l'enquête de délinquance auto-déclarée que l'état de l'espace physique du quartier dans lequel résident les jeunes affecte leur comportement personnel. Si l'effet était réservé aux espaces de banlieue (habitat social hors centre-ville) ou aux fils d'ouvriers et d'employés, on pourrait dire qu'il n'y a là rien qu'un effet trivial. Mais, l'enquête montre qu'il n'en est rien. Les fils et filles de cadres et professions intermédiaires voient leurs actions varier en fréquence suivant les caractéristiques de l'environnement physique. Comme nous le verrons plus bas, ce facteur interagit avec d'autres et notamment les liens intra-familiaux. Pour les enfants de cadres et intermédiaires, le taux d'enfants auteurs de dégradations simples passe de 26 à 45% suivant que l'environnement n'est pas marqué par des désordres visibles ou qu'il l'est (souillures, petites dégradations). Pour les vols simples, on passe de 39 à 51% ; pour les agressions, de 16 à 25 %. Les chiffres sont encore plus nets pour les actes graves. Il faut renvoyer à la théorie de la vitre cassée pour interpréter cela. Je distingue ici l'incitation diffuse (que ce soit en raison de la présence du garant ou de l'état physique des lieux) de la réaction : il s'agit d'un état de l'environnement avant la réalisation de l'acte.

En résumé, je défends que les caractéristiques des cibles et l'environnement des cibles sont un des facteurs d'orientation du comportement. Mais, on ne saurait s'en contenter et omettre de prendre en compte les caractéristiques de l'acteur lui-même, de ses valeurs et de son environnement humain personnel.

L'acteur et ses intentions

Les acteurs ne deviennent pas délinquants malgré eux : il faut toujours qu'ils aient l'intention d'agir, qu'ils investissent une somme d'efforts plus ou moins importants pour y réussir. Il faut que se construise une motivation derrière l'intention 10. Il est très important de percevoir que, sans nier le poids des origines et histoires personnelles et sociales, nous avons toujours en face de nous des acteurs dotés de capacités d'analyse. Le nier nous place dans l'incapacité de comprendre pourquoi tous les membres d'une catégorie donnée (mettons les jeunes gens issus de familles défavorisées) ne réalisent pas d'agressions, et inversement, pourquoi les membres d'une autre catégorie (par exemple, les jeunes gens issus de familles de commerçants ou de cadres) réalisent ces agressions. Ne pas le voir nous conduirait également à avoir une vision statique des comportements, et donc à ignorer que les jeunes peuvent être des délinquants et, plus tard, sortir de la délinquance ; il ne faut pas ignorer les possibilités de s'amender pour ceux qui ont volontairement commis des actes délinquants. Si l'individu peut se transformer, c'est bien parce qu'il n'est pas déterminé par ses caractéristiques, même s'il est indiscutable qu'elles pèsent sur ses actions.

Il existe des régularités dans le comportement, c'est un fait qu'on trouve, chez les jeunes des familles défavorisées, plus d'agressions physiques (24% des enfants d'ouvriers contre 18% des cadres) ou de racket (respectivement 3,4% contre 0,7%), et qu'il y a un lien entre leur condition socio-économique et leur comportement, en moyenne. Mais, on ne peut pas comprendre ces comportements d'agression sans les rapporter également au cadre actuel des situations (les cibles et leur environnement) et des réactions (cf. plus bas) qui font que la position socio-économique se traduit effectivement, et non pas potentiellement, par les actes d'agressions.

Une tendance " au calcul "

Pour comprendre ce que signifient les motivations " internes " qui sont derrière les intentions, il faut regarder ce que les résultats montrent comme variations, par exemple entre 13 et 19 ans. En effet, dire qu'il y a des motivations ne signifie pas que ces motivations sont stables dans le temps pour tous les individus. Au contraire, il semble crucial de dire que ce qui motive à un moment donné (à 13 ans) peut avoir perdu de son attractivité plus tard (à 18 ou 19 ans). Un des résultats de l'enquête est de présenter les transformations de l'activité (pourcentage de jeunes ayant eu le comportement au moins une fois sur la période de référence) entre ces deux âges dans les directions suivantes : les actes démonstratifs (dégradations) vont progressivement décliner ; les actes hédonistes liés à la recherche d'un plaisir (consommation de psychotropes légaux ou illégaux, alcool ou haschich) vont augmenter très nettement ; les actes qui apportent un gain économique (vol, achat d'objets volés d'une part, et trafics du côté de l'offre d'autre part) vont se faire nettement plus fréquents. Si l'on calcule maintenant un ratio à partir du nombre d'actes commis en divisant le nombre de dégradations par celui des vols simples et des achats d'objets volés, on voit l'ampleur de la transformation (cf. graphique 1). S'il reste vrai que les actes les plus fréquents sont les dégradations pour des raisons expliquées plus haut, on voit que les motivations du comportement ont bien changé car le ratio passe de 2,7 à 0,6.

Autrement dit, le jeune va attribuer une valeur personnelle aux récompenses qui vont organiser ses actions. Et, les différents jeunes ne vont pas attribuer la même valeur aux mêmes récompenses (par exemple, les enfants de cadres volent plus à l'étalage, mais dégradent moins que ceux des ouvriers), j'entends par là ce qu'ils tirent de la réalisation de l'acte indépendamment de la réaction. Cette rationalisation du comportement des jeunes a également été notée dans d'autres pays 11, il ne s'agit donc pas d'une particularité française. Elle paraît liée à l'acquisition de mécanismes mentaux qui permettent de peser le pour et le contre, le coût et les avantages : or, c'est bien ce qui se passe entre 13 et 16 ans d'après les enquêtes de l'Éducation Nationale 12.

Le fait de fixer un but est en soi un élément de motivation, si bien évidemment ce but est accepté. Cet élément peut même être indépendant de la gratification. Ainsi, la délinquance peut constituer un but en soi, et ceci est d'autant plus probable que d'autres objectifs ne sont pas perçus comme atteignables (succès scolaire par exemple). C'est probablement un élément d'explication de la plus grande fréquence des vols graves et des dégradations graves chez les enfants des familles défavorisées.

Le sentiment de frustration : une influence à nuancer

Ceci nous conduit à une autre motivation : le sentiment de frustration. Il a déjà été souligné par des chercheurs que les comportements délinquants sont plus fréquents dans les espaces défavorisés¹³, ou dans les établissements scolaires de ces espaces¹⁴. L'enquête de délinquance auto-déclarée confirme cela, peut-être en introduisant quelques nuances. Vincent Tournier a calculé que les jeunes qui se trouvent dans des filières moins valorisées sont un peu plus souvent auteurs de délits. Les garçons, auteurs de dégradations simples, sont 33% en lycée général contre 45% en lycée technologique et 45% en lycée professionnel ; les auteurs de vols simples sont, respectivement 51%, 68% et 57% ; les auteurs de vols graves, 4%, 11% et 13%. Pour les filles, la corrélation est vraie, mais uniquement pour les bagarres (et non pour les dégradations ou les vols, même graves).

Les jeunes qui s'auto-évaluent comme des élèves moyens ou mauvais sont également plus actifs. Ceci est vrai chez les fils et filles de cadres ou intermédiaires¹⁵ surtout pour les comportements de bagarre (11% en déclarent chez ceux qui se disent " bons " contre 20% chez les " moins bons "), et chez ceux des ouvriers ou des employés pour la plupart des comportements, mais surtout pour les vols simples (30% en déclarent chez ceux qui se disent " bons " contre 46% chez les " moins bons ") et les bagarres (11% en déclarent chez ceux qui se disent " bons " contre 25% chez les " moins bons ").

On remarque ainsi qu'il y a peu d'écart entre les comportements des élèves qui s'estiment bons, même si leur origine socio-économique est différente. Les enfants de cadres et d'intermédiaires qui s'estiment bons déclarent une dégradation simple à 29%, grave à 4%, un vol simple à 38%, grave à 1%, une agression de type bagarre à 11%, autre à 2%, contre respectivement une dégradation simple à 28%, grave à 5%, un vol simple à 30%, grave à 2%, une agression de type bagarre à 11%, autre à 3%. Ces résultats sont l'occasion de rappeler qu'une source importante de frustration est due à la trajectoire scolaire des enfants. Dans les sociétés industrielles, et à plus forte raison post-industrielles, la voie de la réussite est probablement assimilée (à juste titre) à la réussite scolaire. Il reste que la frustration ressentie ne joue pas mécaniquement puisqu'elle est essentiellement masculine. On voit que, pour comprendre comment fonctionne la frustration, il faut se pencher sur les caractéristiques de la personne. Il y a donc toujours un acteur qui peut finir par retourner le stigmata¹⁶, mais ne le fait pas nécessairement. Ou bien, d'autres facteurs, comme la veille des parents et la proximité, plus marquées pour les filles que pour les garçons¹⁷ suffisent à interdire que la frustration naisse ou que le stigmata soit retourné.

Il faut encore préciser que la frustration ne peut pas être prise comme un moyen illégitime de recherche de réalisation de soi conforme par son objectif à la réalisation légitime. Comme le notait Maurice Cusson, les délinquants ont des aspirations moins élevées que les non-délinquants, lesquelles ne sont " nullement motivées par l'ambition ou le désir d'accumuler des richesses " ¹⁸. Il s'agit, comme nous l'avons vu, d'une activité désordonnée ou hédoniste, d'une recherche de sensations ou du risque.

Valeurs de la rue, valeurs familiales

Les gratifications liées à la réalisation de l'acte peuvent être matérielles (c'est le cas avec le vol), mais également symboliques comme lorsque l'action rapporte du prestige, un statut (ou une preuve qu'on n'a pas usurpé ce statut), une reconnaissance du succès dans un groupe ou face à un public plus large (le quartier, l'école). Notons que l'absentéisme est un des facteurs les mieux corrélés avec la délinquance : on trouve entre trois fois et huit fois plus de délits chez les élèves absents au moins cinq jours par rapport à ceux qui ne le sont jamais. On comprend que l'existence d'une " culture de la rue " est alors un élément qui doit favoriser les vocations délinquantes : c'est dans ce milieu, plus que chez les enseignants ou les parents¹⁹ que les gratifications vont être trouvées. Kherfi donne le témoignage d'un délinquant qui " s'en est sorti ". Il raconte : " Délinquants en bande, on bougeait, on prenait des risques, on roulait vite, on partait en affaire, on vivait des aventures. On était regardés, valorisés, craints. Par quoi cela peut-il se remplacer ? " ²⁰.

Mais on peut penser que les valeurs véhiculées dans le milieu familial ont également un rapport avec le comportement des enfants. Les professions intermédiaires sont certainement le milieu socio-économique qui proscrit le plus l'usage de la violence physique : l'affirmation de soi passe essentiellement par un rapport médiat

aux choses et aux autres. Le rapport immédiat et physique, la culture virile, se trouve davantage dans les couches populaires 21. Et, de manière intéressante, chez les enfants d'artisans et de commerçants : on voit que les comportements d'agression physique (bagarre, acquisition) sont aussi fréquents chez eux (26%) que chez les enfants d'ouvriers (24%) et d'employés (25%), comme le fait de porter une arme blanche sur soi (respectivement 14, 13 et 12% l'ont fait au moins une fois). Ce n'est pas uniquement le niveau des revenus qui oriente la conduite, mais également les processus cognitifs et leur transmission.

Les intentions ne vont se concrétiser en actions que sous les contraintes liées aux situations qui permettent d'agir et aux liens humains qui attachent la personne à d'autres personnes. La famille intervient à ces deux niveaux. C'est sans doute ce qui explique le caractère essentiel de la famille pour comprendre la délinquance des jeunes. Mais, il faut donner un certain nombre de précisions pour dire ce qu'on entend par famille. Les résultats indiquent que ce n'est pas tant la structure familiale qui compte que les relations interpersonnelles au sein de la famille. Ceci pousse à une interprétation post-moderne des comportements : la subjectivation des relations est centrale pour la conduite des interactions, les structures n'instituent pas les sujets indépendamment des individualités qui négocient les liens.

Structure familiale, vigilance parentale

Dans l'enquête, nous avons obtenu des précisions sur la composition de la famille et notamment le fait que les deux parents vivent ensemble ou qu'ils sont séparés, et donc que le jeune vit avec ses deux parents, dans une famille recomposée (avec deux adultes) ou avec un seul parent au domicile 22. Vincent Tournier montre que les actes déclarés ne sont pas plus fréquents lorsque les parents sont séparés dans l'ensemble de l'échantillon. Et, également que lorsque le divorce a un effet, celui-ci concerne davantage les familles de cadres ou professions intermédiaires que celles des employés ou ouvriers 23. Ensuite, on voit que les comportements d'agression ne sont pas plus fréquents dans les familles monoparentales : 19% déclarent au moins une bagarre, ce qui correspond exactement au même niveau que les enfants qui vivent avec leurs deux parents (les autres agressions semblent un peu plus fréquentes pour les enfants de familles monoparentales, mais les écarts ne sont pas significatifs). Les actes de vols simples ou graves ne varient pas de manière significative en fonction de cette variable. Quant aux dégradations déclarées, celles qui sont peu graves ne sont pas affectées par la situation des parents tandis que celles qui sont plus graves le sont : 11% des jeunes dans les familles monoparentales déclarent ces actes contre 6% pour le reste de l'échantillon.

Nous avons enregistré la veille des parents sur l'enfant à travers des indicateurs sur les modalités des sorties (dire à ses parents où l'on va, rentrer à l'heure fixée, sortir après minuit sans les parents). Il y a une dimension de contrôle de l'activité des enfants dans ces indicateurs, mais également d'attention donnée à ce qu'ils font. La veille parentale est fortement liée au fait de réaliser des dégradations, des vols et des agressions, qu'il s'agisse d'actes simples ou graves. Et, les relations statistiques sont probantes pour les enfants d'employés ou d'ouvriers et de cadres ou intermédiaires : dans tous les cas, plus la veille est forte, plus ces comportements sont rares. Chez les enfants d'ouvriers et d'employés, si l'on compare les situations où la veille est forte à celle où elle est faible, on trouve que 26% déclarent des dégradations simples contre 53%, pour les vols de cueillette 27% contre 62%, les agressions (bagarres) 14% contre 35%. Chez les enfants de cadres et d'intermédiaires, si l'on compare les situations où la veille est forte à celle où elle est faible, on trouve que 22% déclarent des dégradations simples contre 48%, pour les vols de cueillette 27% contre 63%, pour les agressions (bagarres), 8% contre 30%.

L'enquête a également mesuré le degré d'entente entre le jeune et les adultes qui sont en charge de lui dans son lieu de résidence. La meilleure situation est celle dans laquelle l'entente est bonne et la veille est forte : les actes de délinquance sont alors au plus bas niveau. Mais les situations intermédiaires méritent attention : si l'on compare une veille forte et une mauvaise entente (les parents veillent, quitte à être en conflit), d'une part, à une veille faible et une bonne entente (les parents se tiennent en retrait, le climat familial est apaisé), d'autre part, on remarque que la première situation est plus favorable que la seconde. La veille affirmée avec conflit se traduit par les résultats suivants : 29% des jeunes déclarent des dégradations simples et 4% des graves contre, pour le retrait sans conflit 45% et 11%. Autrement dit, la bonne entente ne peut pas remplacer la veille des parents 24. Ceci reste vrai pour les vols simples et graves (53% et 11% contre 43% et 4%) ou les agressions de type bagarre ou autres (34% et 7% contre 9% et 2%). Ce résultat ne saurait surprendre : les parents sont un des piliers de la socialisation des

enfants, des figures d'identification (positive et négative), une source d'affection. Dans nos sociétés, les enfants restent largement élevés dans les familles, même s'il est indiscutable que les groupes de pairs prennent une place considérable, ne serait-ce qu'en lien avec l'augmentation de la durée de la scolarisation. La dimension relationnelle dans la fonction de parent doit être soulignée par opposition au statut de parent : pour l'enfant, ce qui fait sens, c'est probablement la relation nouée de personne à personne. Cela pose la question du savoir-faire des parents. Dans le monde contemporain, qualifié par une recherche d'individualisation et la consolidation de petits cercles sociaux protecteurs, il n'est finalement pas étonnant que la famille qui arrive à tenir ses enfants à l'écart de la délinquance soit celle qui réussit à combiner le dialogue et l'échange avec la veille.

Et les valeurs ?

Les valeurs portées par les individus jouent également un rôle. Il y a une dimension morale dans la réalisation des actes de dégradation, de vol et d'agression. Les comportements humains sont affectés d'une valeur par ceux qui les mettent en œuvre, par ceux qui les constatent ou les subissent. Ce n'est pas à dire que l'explication de l'augmentation de leur nombre repose d'abord ou exclusivement sur un affaiblissement de la morale, mais qu'il y a un rapport entre le jugement que quelqu'un porte sur une action et le fait qu'il l'entreprenne. Les valeurs sont liées à la production des motivations parce qu'elles renvoient à la compréhension que les acteurs ont des tâches à accomplir.

Dans l'enquête, il apparaît que l'estimation de la gravité des différents délits par les jeunes est liée à leur réalisation effective. D'abord, on constate que les actes les plus fréquents sont ceux qui sont les moins graves aux yeux des jeunes. Les scores de gravité estimée sont ainsi pour le fait de frauder dans les bus de 87% (jugé ne pas être du tout un délit ou être un petit délit par opposition à un délit grave et un délit très grave), le fait de faire des graffitis ou tags de 66%, le fait de fumer du haschich de 55%. Le fait de cambrioler rassemble 2% des jeunes pour dire que c'est un petit délit ou pas du tout un délit, de brûler une voiture 3%, de menacer quelqu'un avec une arme 2% 25.

Sous réserve d'investigations plus poussées, il apparaît que la réalisation d'un acte est davantage liée à sa gravité estimée qu'au degré de risque estimé. Gilles Ivaldi a ainsi, à partir d'une analyse d'homogénéité (une sorte d'analyse factorielle des correspondances), calculé les scores factoriels de chaque individu sur chacune des trois dimensions mentionnées pour l'ensemble des types d'actes concernés (une dizaine de types de délits ont fait l'objet de chacune des trois mesures) : l'estimation de la gravité, le risque estimé, la réalisation de l'acte. Puis, il a corrélé les trois scores et on obtient alors un coefficient r de Pearson (significatif au seuil de .001) de $-0,37$ entre la gravité et la réalisation alors que le même coefficient pour le risque et la réalisation est nul. En revanche, on trouve un lien positif entre le risque et la gravité ($r = 0,27$). Ceci laisse penser qu'il est nécessaire à l'acteur de diminuer la gravité qu'il assigne à un acte pour pouvoir le réaliser. On ne sait pas si cette diminution a lieu avant ou après la réalisation, et il est d'ailleurs fort probable qu'il y a là un phénomène itératif et progressif entre comportements et valeurs et qu'il n'y a pas à chercher d'antériorité des uns sur les autres. Le fait que le risque estimé soit lié à la gravité estimée des actes est tout à fait intéressant. Cela suggère que le fait qu'un acte ne soit pas réprouvé et sanctionné a un effet sur l'action à travers les valeurs. Autrement dit, anticipant l'absence de réaction à son acte, le jeune estime que c'est un acte qui est, en valeur, peu grave aux yeux des autres. Cela facilite alors son action personnelle.

La réaction

Nous avons détaillé les liens qui existent entre l'individu et son environnement physique et humain pour comprendre l'action. Mais la réaction, la manière dont les autres interprètent après coup les conduites doivent également être prises en considération. Le résultat de la transformation des intentions en actions dépend des rétributions, de ce qui est donné en échange de l'acte. Si l'acte est valorisé, on peut attendre une récompense positive. S'il est dévalorisé, on peut attendre une récompense négative. L'évaluation du résultat des efforts dépend donc non seulement de l'accomplissement d'un acte (réussir à voler), mais aussi de la récompense.

Dans l'enquête de délinquance auto-déclarée, on notera que la réaction des agences pénales aux actions des jeunes n'est pas fréquente. Dans la pratique, nous sommes très loin de pouvoir envisager de répondre à tous les

délits. En effet, si l'on regarde le pourcentage de jeunes qui ont été surpris au moins une fois par la police (ce qui est déjà une majoration sachant que le nombre moyen d'actes est supérieur à un pour un individu), on trouve qu'il oscille entre 0 et 20% pour les filles et 3 et 22% pour les garçons (cf. tableau n°1).

Cette faiblesse de la réponse mesurée quantitativement correspond à ce qu'on trouve dans le récit de vie de Yazid Kherfi : " ainsi, on volait sans être véritablement inquiétés, quasiment au vu et au su de tous, qui savaient ce que l'on faisait " 26.

L'enquête montre que la réaction n'est pas moins fréquente pour les enfants qui habitent les banlieues, au contraire. Si on sait que les banlieues cumulent des handicaps et des taux de délits supérieurs à ce qu'ils devraient être toutes choses égales par ailleurs, en termes individuels nous ne trouvons pas que les risques sont inférieurs pour les jeunes qui y vivent et ont une activité délinquante. En miroir, on pourra trouver dans ces résultats une voie d'explication de la délinquance des enfants plus favorisés : leurs actes sont moins souvent détectés. Leurs efforts sont plus souvent récompensés (ils disposent de plus d'impunité). Dans l'enquête, les enfants dont les parents sont logés en hlm sont surpris pour les dégradations simples dans 17% des cas (contre 7% des locataires non hlm), 14% pour les vols simples (contre 9%), 23% pour les agressions (contre 16%), 11% pour la consommation de drogue (contre 7%).

Il est difficile de mesurer l'effet de la réaction sur le volume total d'actes enregistrés dans un pays. En effet, on ne connaît le nombre moyen d'actes par individu que par les enquêtes d'auto-déclaration, or, celles-ci sont récentes et partielles. De plus, le taux de personnes surprises par la police ou la gendarmerie, bien que réduit, doit sans doute être majoré dans son impact : le système pénal, bien qu'il soit loin d'être efficace et productif 27 ou même juste 28 , a probablement pour effet de toucher des délinquants parmi les plus actifs 29. Il contribue sans doute plus que proportionnellement à mettre dans l'incapacité d'agir des délinquants chevronnés. Mais, pour les jeunes mineurs, cela resterait à confirmer.

Il est également difficile de connaître l'effet de la réaction, car elle tire une partie de son effet du fait qu'elle paraît juste, et donc acceptée par son " bénéficiaire ". Si la sanction renforce le sentiment d'injustice ou la frustration, on comprend qu'elle agisse comme une stimulation. C'est aussi ce que suggère la théorie de l'engagement : la rétribution forte attache la personne à ses actes passés 30. Or, on sait que la perception des autorités publiques (police, justice, gendarmerie) est négativement liée à la fréquence des actes réalisés. Dans l'enquête, plus on commet d'actes, plus on a une mauvaise perception des organisations publiques et donc de l'autorité. Par exemple, 74% des jeunes qui n'ont pas commis d'actes considèrent que la police protège les jeunes contre 38% de ceux qui ont commis cinq types d'actes 31. Le degré d'illégitimité des organisations publiques croît avec l'activité délinquante. Ceci jette un éclairage nouveau sur le sentiment d'injustice ou la frustration : ils se développent d'autant plus qu'on entre dans la délinquance. Et, il se pourrait bien que la perception de l'injustice grandisse conjointement avec les activités délinquantes, et qu'elle ne les précède pas (ou encore que les deux scénarios soient simultanément vrais). De même que, dans une entreprise, la motivation s'efface si la justification de l'effort disparaît (parce qu'on a le sentiment d'être injustement traité), dans une trajectoire délinquante la motivation se renforce si la sanction apparaît tardivement, parce qu'on a le sentiment d'être injustement traité.

Récapitulation et conclusion : réduire la délinquance ?

La lutte contre la délinquance est, dans notre pays, cernée par les postures idéologiques : on s'affronte sur des principes sans chercher à évaluer les moyens effectifs d'agir. La prévention dite sociale est tellement vaste (elle porte sur l'urbanisme, l'habitat, l'emploi, le lien social, le sport, etc.) qu'elle se dilue dans les politiques générales des gouvernements locaux ou nationaux et qu'on ne peut en saisir les éventuels effets. Surtout, aucune évaluation digne de ce nom (c'est-à-dire indépendante des acteurs impliqués, prenant des mesures avant et après, avec constitution de groupes de contrôles) n'a lieu sur un aspect de ces actions. Il en va de même pour la répression, qu'elle soit dirigée vers les jeunes ou leurs familles. La répression, perçue comme un attribut de l'État en France, fait l'objet de déclarations régulières (prééminence de l'État, réponse à tous les délits, police de proximité), mais il faut bien constater qu'il y a là alimentation d'un débat idéologique plus que la recherche d'adaptations pratiques (mesurables dans leurs effets). Les gouvernements successifs ont plus à cœur de protéger la position monopolistique de l'administration (pour différentes raisons qu'il est trop long de détailler ici) que de rechercher à améliorer l'efficacité du système pénal. Il n'en reste pas moins que sa réaction concrète à la délinquance mérite

l'attention, et sans doute des évaluations plus précises que celles que nous avons pu indiquer dans le cadre de cet article.

La limitation de la délinquance et son évaluation sont un chantier à ouvrir. On peut vouloir la rechercher en liaison avec les analyses présentées ici. J'ai proposé une lecture de la délinquance qui fait une place centrale à la construction des motivations prise, dans l'esprit de Claude Lévy-Leboyer (1998), comme le processus qui fait naître l'effort pour atteindre un objectif et le relance jusqu'à ce qu'il soit atteint. Dans ce cadre, nous l'avons vu, la motivation n'est pas une qualité inscrite une fois pour toutes dans l'individu, mais un rapport qu'il entretient avec l'environnement. Certes, il faudrait modérer ce point de vue en prenant en compte les travaux sur la " personnalité anti-sociale " : ils démontrent que certaines personnes sont durablement engagées dans un fort niveau d'action délinquante, de 10 ans jusqu'à 35 ans et plus, ainsi qu'en témoignent les analyses de cohortes 32.

Les actions possibles pour limiter ou réduire la délinquance peuvent s'appuyer sur chacun des trois pôles du schéma suivant.

Le travail sur l'acteur et ses intentions fait l'objet de déclarations ou de jugements, notamment à travers les interrogations sur la " parentalité " et les frustrations. La responsabilité pénale des parents semble devoir être plus souvent convoquée. L'enquête montre que la veille parentale est essentielle. Mais la recherche juridique des responsabilités ne peut être confondue avec l'analyse des leviers qui permettent de limiter la délinquance. Là encore, il faudrait des travaux précis pour savoir si le fait de sanctionner les parents a un effet sur le comportement des enfants (et si oui, lequel ?). Pour être mineurs, les enfants n'en ont pas moins des intentions et une volonté.

L'idée qu'il faut motiver les élèves pour qu'ils restent à l'école doit nous rappeler que la scolarité est une forme de travail, et qu'à ce titre, elle n'est pas en elle-même une motivation. S'il n'y a pas d'obligation rendue pressante, s'il n'y a pas d'impératif ni de récompenses (signes d'estime, témoignage de succès) aux efforts, la scolarisation peut s'interrompre : la délinquance est, de ce point de vue, une facilité, même si nous avons défendu qu'elle demande aussi des motivations. La fierté du travail accompli orientera l'individu vers telle ou telle tâche. La sortie prématurée du système scolaire commence à être regardée en face, et le tabou sur l'absence de scolarisation de certains jeunes de moins de 16 ans commence à être levé. Nous n'en sommes qu'aux prémises, et il faudra longtemps avant que des dispositifs de prise en charge des décrocheurs scolaires se généralisent et qu'on en connaisse les effets : le ministère de l'Éducation nationale a donné son appui en 2000 à quelques expériences pilotes en France. Par exemple, à Grenoble, le " lycée élitare pour tous " accueille vingt-quatre élèves et on promet cent cinquante places dans deux ans.

On peut aussi veiller à ce que l'accès aux cibles soit moins aisé : les victimes font cela en changeant leurs lieux de résidence, leurs itinéraires, les horaires (d'utilisation des transports en commun, etc.). Mais cette réponse individuelle ne porte pas beaucoup d'espoir collectif. En revanche, on peut vouloir travailler sur les garants dans les lieux collectifs. Des écoles, des transporteurs ou des bailleurs organisent leur action dans cette direction : il s'agit d'ailleurs, à mes yeux, de la plus importante transformation dans le champ de la sécurité en France depuis le début des années quatre-vingt 33. Il me semble qu'il y a là une voie qui mérite d'être suivie parce qu'elle permet une réponse à court terme, et ce n'est pas le moindre des avantages pour les personnes touchées (même si ces actions n'ont en général pas la préférence des intellectuels). Mais, comme pour les autres formes de réduction de la délinquance, des évaluations précises font défaut. Nous n'en sommes qu'au début de la description méticuleuse et scientifique de la délinquance en France, il serait étonnant de connaître déjà les moyens les plus efficaces de la limiter.

Sebastian Roché

Chercheur au cnrs cerat-iep, Grenoble

Notes

Roché, Astor, Ivaldi, Tournier, 2000, "Enquête sur la délinquance auto-déclarée des jeunes ". Ce rapport est disponible auprès des financeurs et se trouve en ligne sur le site : www.maif.fr. Une version papier est consultable au centre de documentation de l'ihesi. Les tableaux et les pages cités en note renvoient au rapport.

- (1) Il peut cependant exister des actions sous contrainte, par exemple d'un caïd dans une bande, voir un exemple développé par Basdevant et alii, 2000.
- (2) Cohen, Felson, 1979 ; Roché, 1998.
- (3) Les pourcentages, sauf précision, désignent le nombre de personnes ayant commis l'acte par rapport au nombre de personnes dans l'échantillon sur la période de référence pour sa déclaration qui est de deux ans.
- (4) L'accessibilité et la vulnérabilité de la cible sont également ce qui explique des actions beaucoup plus violentes. Il est notable que les femmes sont rarement auteurs d'agressions physiques mais que ce sont pourtant elles qui commettent la plupart des infanticides (Cario, 1996) : dans ce cas, l'accès à l'enfant est le corollaire du fait que la femme en a la charge. On a vu également le déclin des attaques de banques au profit des attaques de convoyeurs de fond : la vulnérabilité oriente les comportements des gangsters.
- (5) Il s'agit de quelqu'un qui ne fait pas partie de la famille.
- (6) Il reste une spécificité : la relative fréquence des comportements de dégradation qui comportent une dose d'agressivité. Le caillassage concerne environ 6 % des jeunes, ce qui en fait un acte plus fréquent que la dégradation d'une habitation.
- (7) Roché, 2000. Il y a en général une fonction de surveillance et une d'aide (renseignement, orientation) qui sont combinées.
- (8) Joule, Beauvois, 1998.
- (9) Voir tableau 5 p. 78 dans le rapport précité.
- (10) Sur la notion de motivation en criminologie, voir Wayne Osgood, 1997.
- (11) Fréchette, Leblanc, 1991.
- (12) dep, 1996.
- (13) Choquet, Ledoux, 1994.
- (14) Debarbieux, 1997; Payet, 1992.
- (15) Cf. rapport précité, tableau n°3.
- (16) Goffman, 1973.
- (17) Bègue, 2000, p. 118.
- (18) Cusson, 1998, p. 53.
- (19) Il faudrait cependant noter que, pour certaines familles délinquantes, il y a certainement une valorisation des comportements de vol ou d'agression.
- (20) Kherfi, Le Goaziou, 2000, p. 35
- (21) Duret, 1999.
- (22) Voir le chapitre 8 du rapport.
- (23) Tableau 9, p. 80 dans le rapport précité.
- (24) Sur ce point, voir aussi Bègue, 2000.
- (25) Tableau 1, p. 46, dans le rapport précité.
- (26) Kherfi, Le Goaziou, 2000, p. 32.
- (27) Wilson, 1975.
- (28) Herpin, 1977.
- (29) Cusson, 1998.
- (30) Joule, Beauvois, 1998.
- (31) Tableau 9, p. 102 dans le rapport.
- (32) Hawkins, 1996.
- (33) Roché, 2000.

Bibliographie

- Basdevant (M.), Corteville (J.), Delcroix (C.), Dubar (C.), Larguèche (E.), Zegnani (S.), 2000, " Risques de passage à la prédélinquance et stratégies de prévention ", Paris, rapport de recherche pour l'ihesi et le san de San Quentin en Yvelines.
- Begue (L.), 2000, " Attachements sociaux, croyances conventionnelles et délinquance ", Rapport de recherche pour l'ihesi, Grenoble, Université Pierre Mendès-France.
- Cario (R.), 1996, Jeunes délinquants, Paris, L'Harmattan.
- Choquet (M.), Ledoux (S.), 1994, Adolescents, enquête nationale, Paris, Inserm.

- Cohen (L. E), Felson (M.), 1979, " Social change and crimes rates trends : a routine activity approach ", American Sociological Review, vol. 44, p. 588-608.
- Cusson (M.), 1998, La criminologie, Paris, Hachette.
- Debarbieux (É.), 1997, " Insécurité et clivages sociaux ", Les Annales de la Recherche Urbaine, 75, p. 43-50.
- Direction des études et de la prospective (Dep), 1996, Les connaissances civiques et les comportements en société à la fin du collège, Note d'information 96.34, Paris, ministère de l'Éducation Nationale.
- Duret (P.), 1999, Les jeunes et l'identité masculine, Paris, puf.
- Frechette (M.), Leblanc (M.), 1991, " Le passage à l'acte délictueux au cours de la jeunesse et de l'adolescence : perspective développementale ", Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique, 44-2, p. 145-173.
- Goffman (E.), 1973, Stigmates, Paris, Minuit.
- Hawkins (J. D.), 1996, Delinquency and Crime : Current Theories, Cambridge, Cambridge University Press.
- Herpin (N.), 1977, L'application de la loi, deux poids, deux mesures, Paris, Seuil.
- Joule (R.-V.), Beauvois (J.-L.), 1998, La soumission librement consentie, Paris, puf.
- Kherfi (Y.), Le Goaziou (V.), 2000, Repris de justesse, Paris, Syros.
- Laborit (H.), 1970, L'agressivité détournée, Paris, Éditions 10-18.
- Levy-Leboyer (C.), 1998, La motivation dans l'entreprise : modèles et stratégies, Paris, Editions d'Organisation, 248 p.
- Payet (J.-P.), 1992, " Civilité et ethnicité dans les collèges de banlieue: enjeux, résistances et dérives d'une action scolaire territorialisées ", Revue Française de pédagogie, n°101.
- Roché (S.), 1998, Sociologie politique de l'insécurité, Paris, puf.
- Roché (S.) (dir), Astor (S.), Ivaldi (G.), Tournier (V.), 2000, " Enquête sur la délinquance auto-déclarée des jeunes ", rapport final d'une recherche pour la Fondation maïf, le ministère de l'Intérieur (ihesi), le ministère de la Justice (gip Droit et Justice, pj), le Centre de Prospective de la Gendarmerie Nationale, la Semitag, Grenoble, cerat, 125 p.
- Roché (S.), Schlegel (J.-L.), 2000, La société d'hospitalité, Paris, Seuil.
- Wayne Osgood (W. D.), 1997, (ed), Motivation and Delinquency, vol. 44, University of Nebraska Press.
- Wilson (J. Q.), 1985, Thinking About Crime, New York, Vintage Books Ed, 1re édition en 1975, révisée en 1983.